

Des centaines de cadeaux à gagner !

Du 17 avril au 21 mai 2023

JEU CONCOURS

10 expériences Lunii complètes

Ma Pochette Lunii

Casque Octave

1 an d'abonnement



Ma Fabrique à Histoires personnalisée au prénom de l'enfant

Gabriel

Des bons d'achat*

10€

5€

5€

Participation au jeu concours soumise à un minimum de 25€ d'achat de produits Lunii.

Règlement du jeu concours tirage au sort Lunii

1. Organisation du jeu :

La société Lunii (ci-après, «la Société Organisatrice»), SAS au capital de 12 505,00 euros, dont le siège social est situé 166 boulevard Voltaire 75011 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris (France), sous le numéro 802 801 472, organise, avec ses Partenaires, un jeu concours avec obligation d'achat, (ci-après, le «Jeu») du 17/04/2023 à 00h00 au 21/04/2023 à 23h59 (ci-après, la «Durée du Jeu»), et participations ouvertes jusqu'au 04/06/2023 à 23h59 et accessible sur le site internet www.operationslunii.fr.

Le jeu est ouvert à toute personne physique résidant en France métropolitaine et en Belgique.

La Société Organisatrice se réservant le droit de procéder à toutes les vérifications nécessaires concernant l'identité, l'adresse postale et/ou électronique des participants.

Sont exclus de toute participation au présent Jeu et du bénéfice de toute dotation, que ce soit directement ou indirectement l'ensemble du personnel de la Société Organisatrice et des Partenaires, y compris leur famille et conjoints (mariage, P.A.C.S. ou vie maritale reconnue ou non), ainsi que les personnes mineures.

La participation est limitée à une par personne (même nom, même prénom, même adresse email) pendant toute la Durée du Jeu. La Société Organisatrice se réserve le droit de vérifier que les gagnants ont participé au Jeu dans des conditions conformes au Règlement, les participations non-conformes entraînant la disqualification des gagnants et l'annulation de leurs gains.

Les personnes n'ayant pas justifié de leurs coordonnées et identités complètes ou qui les auront fournies de façon inexacte ou mensongère seront disqualifiées, tout comme les personnes refusant les collectes, enregistrements et utilisations des informations à caractère nominatif les concernant et strictement nécessaires pour les besoins de la gestion du jeu.

2. Modalités de participation :

Pour participer, vous devez remplir le formulaire d'inscription disponible sur www.operationslunii.fr entre le 17 avril 2023 00h00 et le 04 juin 2023 23h59 (heure française). Les participants doivent fournir leur nom, prénom, adresse email, adresse postale ainsi que leur preuve d'achat. Une seule participation par personne est autorisée durant toute la durée de l'opération.

3. Éligibilité des participations au Tirage au sort :

Pour être éligible au Jeu, le participant doit avoir effectué un achat en France Métropolitaine ou en Belgique d'un montant minimum de 25€ en produit de la gamme Lunii (Fabriques à histoires, Casque Octave, Pochette Lunii, pack Histoires) entre le 17 avril 2023 et le 21 mai 2023 dans un des magasins ainsi que sur les sites internet des enseignes participantes dont la liste est indiquée sur le site www.operationslunii.fr (L'opération n'est pas disponible pour les achats réalisés sur www.lunii.com). Seuls les achats effectués entre le 17 avril 2023 et le 21 mai 2023 dans l'une des enseignes participant au Jeu et complété par une preuve d'achat originale d'un montant minimum de 25€ exclusivement en produits de la gamme Lunii seront éligibles au Jeu. La preuve d'achat originée par l'enseigne faisant partie de la liste des enseignes participant au Jeu, lieu d'achat, date d'achat remontée en faisant foi.

4. Sélection des gagnants :

Les gagnants seront tirés au sort parmi toutes les participations éligibles (ayant renseigné l'ensemble des informations dans le formulaire de participation, téléchargé une preuve d'achat remplissant les conditions stipulées à l'article 3). Le tirage au sort sera effectué le 05 juin 2023 parmi l'ensemble des participants ayant rempli les conditions de participation. Plusieurs gagnants seront désignés, chacun remportant un lot différent.

S'il s'avérait que les gagnants ne répondent pas aux critères du Règlement, leur dotation ne leur sera pas attribuée. Dans cette hypothèse, les dotations seront définitivement perdues et aucun tirage au sort ne sera organisé et ce, sans que la responsabilité de la Société Organisatrice ne puisse être engagée de ce fait.

Les participants désignés seront contactés par courrier électronique, à l'adresse indiquée lors de l'inscription au Jeu. Si un participant ne se manifeste pas dans le mois suivant l'envoi de ce courrier électronique, il sera considéré comme ayant renoncé à son lot et le lot restera la propriété de la Société Organisatrice.

Du seul fait de l'acceptation de son prix, le gagnant autorise la Société Organisatrice à utiliser son nom, prénom, ainsi que l'indication de sa ville et de son département de résidence dans toute manifestation publi-promotionnelle ou autres, les pages des réseaux sociaux de la Société Organisatrice et de ses Partenaires, sur le site Internet de la Société Organisatrice et de ses Partenaires et sur tout site ou support affilié de la Société Organisatrice et de ses Partenaires, sans que cette utilisation puisse ouvrir de droit et rémunération autres que le prix gagné.

5. Lots à gagner :

Trois cent dix (310) lots sont à gagner (une seule dotation par gagnant):

- 10 expériences complètes Lunii, comprenant chacune une Fabrique à Histoires personnalisée au prénom de l'enfant, un casque Octave, une pochette Lunii et un abonnement annuel : total d'un lot = 248,80€
- 100 bons d'achat d'une valeur unitaire de 10€ valables sur le catalogue de livres audio sur le site internet de la Société Organisatrice www.lunii.com
- 200 bons d'achat d'une valeur unitaire de 5€ valables sur le catalogue de livres audio sur le site internet de la Société Organisatrice www.lunii.com

La valeur totale des lots est de 4488€. Les lots ne pourront en aucun cas être échangés contre leur valeur en espèces ou tout autre produit.

La valeur indiquée pour le(s) lot(s) correspond au prix public TTC pratiqué ou estimé à la date de rédaction du Règlement, elle est donnée à titre de simple indication et est susceptible de variation. La Société Organisatrice ou les Partenaires ne peuvent être tenus pour responsables de tout incident/accident pouvant survenir dans l'utilisation des lots. Toutes les marques ou noms de produits cités sont des marques déposées de leurs propriétaires respectifs.

6. Remise des lots :

Les lots physiques seront envoyés par voie postale, à l'adresse communiquée dans le formulaire de participation par les joueurs. Les bons de réductions dématérialisés seront directement envoyés par mail aux gagnants.

La Société Organisatrice ne pourra être tenue pour responsable de l'envoi des dotations à une adresse postale ou email inexacte du fait de la négligence du gagnant ou encore si la messagerie électronique du gagnant rejeterait l'email annonçant l'attribution d'un gain, par exemple du fait d'un anti-spam. Si les lots n'ont pu être livrés à leur destinataire pour quelque raison que ce soit, indépendamment de la volonté de la Société Organisatrice, ils resteront définitivement la propriété de la Société Organisatrice.

Les lots ne sont pas interchangeables contre un autre objet, ni contre une quelconque valeur monétaire et ne peuvent pas donner lieu à un remboursement partiel ou total.

7. Données personnelles :

Les données personnelles des participants seront collectées et utilisées uniquement dans le cadre de ce jeu concours et ne seront pas transmises à des tiers sans l'accord préalable des participants. Les participants ont le droit d'accéder, de rectifier ou de supprimer leurs données personnelles sur simple demande écrite à l'adresse de l'entreprise organisatrice. En application de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les joueurs disposent des droits d'accès, de rectification et de suppression des données les concernant. Pour exercer ces droits, les joueurs devront envoyer un email à l'adresse : mesdonnees@lunii.com

8. Propriété intellectuelle :

Les participants garantissent que leur participation ne porte pas atteinte aux droits de tiers, notamment aux droits de propriété intellectuelle. Les participants autorisent l'entreprise organisatrice à publier leur nom et prénom sur le site web et les réseaux sociaux de l'entreprise à des fins de communication.

Les images utilisées sur le Site, les objets représentés, les marques et dénominations commerciales mentionnées, les éléments graphiques, informatiques et les bases de données composant le Site, sont la propriété exclusive de leurs titulaires respectifs et ne sauraient être extraits, reproduits, représentés ou exploités sans l'autorisation écrite de ces derniers, sous peine de poursuites civiles et/ou pénales. Toutes les marques ou noms de produits cités sont des marques ou noms de produits déposés de leur propriétaire respectif.

9. Responsabilité :

La participation au Jeu par Internet implique la connaissance et l'acceptation des caractéristiques et des limites de l'Internet, notamment en ce qui concerne les performances techniques, le temps de réponse pour consulter, interroger ou transférer des informations. L'absence de protection de certaines données contre les détournements éventuels et les risques de contamination par des éventuels virus circulant sur le réseau, ne peuvent en aucun cas entraîner la mise en jeu de la responsabilité de la Société Organisatrice. A ce titre, la Société Organisatrice ne saurait être tenue responsable en cas d'interruption des communications Internet ou d'altération des participations (communication réseau, interruption du réseau) et plus généralement, de tout dysfonctionnement du réseau Internet, de tout ou partie du Site ou de toute autre connexion technique, sur lesquels la Société Organisatrice n'a pas la maîtrise. En particulier, la Société Organisatrice ou ses prestataires déclinent toute responsabilité pour le cas où le Site serait indisponible au cours de la durée du Jeu, pour une raison qui ne leur serait pas imputable. De même, la Société Organisatrice ne peut être tenue pour responsable des retards ou erreurs de transmission de courrier électronique indépendants de sa volonté et décline toute responsabilité en cas de mauvaise utilisation de l'appareil ayant permis d'accéder au Jeu ou d'incident lié à l'utilisation de l'appareil (plus particulièrement, la Société Organisatrice ne saurait être tenue responsable de tout dommage, matériel ou immatériel causé aux participants, professionnels indépendants de sa volonté et décline toute responsabilité en cas de mauvaise utilisation de l'appareil ayant permis d'accéder au Jeu ou d'incident lié à l'utilisation de l'appareil (plus particulièrement, la Société Organisatrice ne saurait être tenue responsable de tout dommage, matériel ou immatériel causé aux participants, professionnels indépendants de sa volonté et de nécessité justifiée, elle était amenée à annuler le présent Jeu, à l'écouter, le proroger, le reporter ou en modifier les conditions.

Il est précisé que la Société Organisatrice ne peut être tenue responsable de tout dommage direct ou indirect issu d'une interruption, d'un dysfonctionnement quel qu'il soit et ce pour quelque raison que ce soit, ou encore de tout dommage direct qui résulterait, d'une façon quelconque, d'une connexion au site développé dans le cadre de ce Jeu. Il appartient à tout participant de prendre toutes les mesures appropriées de façon à protéger ses propres données et/ou logiciels stockés sur son équipement informatique contre toute atteinte.

10. Dépôt du Règlement :

A compter de la date de sa mise en place, ce Jeu fait l'objet du présent Règlement. Il est consultable à l'adresse suivante : www.operationslunii.fr

11. Modification du règlement :

L'entreprise organisatrice se réserve le droit de modifier le règlement du jeu concours à tout moment et sans préavis. Les participants seront informés des modifications par tout moyen approprié.

12. Litiges :

Tout litige relatif au présent règlement sera soumis aux tribunaux compétents.

Fait à Issy les Moulineaux, le 05 avril 2023